



LE CONSEIL MUNICIPAL SE REUNIRA LE

MARDI 15 SEPTEMBRE 2026

A

18 HEURES 15

EN MAIRIE

SALLE MARC-LOUIS DE TARDY

Pour information, la séance du conseil municipal sera retransmise en direct sur le site internet et la page Facebook ville du Coteau.

Conseil municipal du 15 septembre 2026

Ordre du jour

- 1 – Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 7 juillet 2026
- 2 – Instauration de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation
- 3 – Fixation du taux de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation
- 4 – Garantie d'emprunt accordée à l'EHPAD du Parc pour le financement d'un projet de restructuration de la lingerie
- 5 – Décision modificative relative à l'intégration de tableaux donnés à la Commune
- 6 – Produits irrécouvrables / Admissions en non-valeur - Exercice 2026
- 7 – Octroi d'une aide économique à un commerce – Chromosome en Roannais
- 8 – Octroi d'une aide économique à un commerce – poissonnerie Costelloise
- 9 – Mise à disposition gracieuse de la salle des Marronniers auprès de l'association « Cut Cut »
- 10 – Modification des représentants au conseil d'administration du comité des fêtes
- 11 – Avenant à la convention de mise à disposition de services de Roannais Agglomération pour les interventions artistiques en milieu scolaire
- 12 – Modification du tableau des effectifs
- 13 – Désignation d'un représentant au sein de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité
- 14 – Désignation des représentants au sein des commissions de Roannais Agglomération
- 15 – Rapport d'activités 2025 de Roannais Agglomération – Affaire non délibérative